

Sommaire

Informations sur le document	1
Validation	1
Introduction et remarques concernant la vidéosurveillance de Tobler AG	2
Responsables de l'exploitation et du traitement des données.....	2
Finalités de la vidéosurveillance et du traitement des données	2
Panneaux d'information.....	2
Types de surveillance.....	3
Durée de conservation	3
Sécurité des données.....	3
Destinataires des enregistrements vidéo.....	3
Vos droits	4
Contact.....	4
Modifications apportées à ces informations.....	4

Informations sur le document

Exploitant : Tobler AG
Version : 1.0
Statut : Publié
Valable à partir du : 01/12/2025
Fréquence de révision : annuelle
Responsable : Délégué(e) à la protection des données de Tobler AG
Contact : marketing@tobler-ag.com

Validation

Martin Tobler
PDG, Direction

Date : 17/11/2025

Signature : 



Introduction et remarques concernant la vidéosurveillance chez Tobler AG

Le présent document décrit les principes et les procédures de Tobler AG en matière de vidéosurveillance, conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données. Il a pour but d'informer les personnes concernées, les collaborateurs ainsi que les autorités. La vidéosurveillance sert à protéger les personnes et les biens de Tobler AG. Dans ces informations relatives à la vidéosurveillance, nous vous expliquons comment et à quelles fins Tobler AG traite les données vidéo à caractère personnel (enregistrements vidéo) vous concernant dans le cadre de l'exploitation du système de vidéosurveillance.

Responsable de l'exploitation et du traitement des données

Le responsable de l'exploitation du système de vidéosurveillance et du traitement des enregistrements vidéo est :

Tobler AG
Langenhagstrasse 48-52
9424, Rheineck

Finalités de la vidéosurveillance et du traitement des données

Tobler AG traite les enregistrements vidéo de manière responsable, conformément aux dispositions légales applicables et exclusivement aux fins suivantes :

- Exercice du droit de propriété
- Protection des personnes et des biens contre les actes punissables
- Conservation des preuves en cas d'infractions pénales

Panneaux d'information

Tobler AG signale la présence de vidéosurveillance au moyen de panneaux d'information.

Types de surveillance

Le système de vidéosurveillance sert aux types de surveillance suivants :

- Surveillance active (surveillance en temps réel, c'est-à-dire visionnage direct des enregistrements vidéo à l'écran avec enregistrement) sans enregistrement audio
- Surveillance passive (enregistrement des images vidéo et analyse a posteriori) sans enregistrement audio

La surveillance en temps réel et la consultation ultérieure des enregistrements vidéo sont réservées aux personnes autorisées, selon le principe du « besoin d'en connaître ».

Durée de conservation

La société Tobler AG conserve les enregistrements vidéo pendant **31 jours**. À l'expiration de ce délai, les enregistrements vidéo sont supprimés, à moins qu'un événement pertinent au regard des finalités mentionnées n'ait été constaté au cours de cette période.

Sécurité des données

Tobler AG protège les enregistrements vidéo contre la perte, la manipulation, le vol et l'accès non autorisé à l'aide de mesures techniques et organisationnelles. La transmission des données s'effectue de manière cryptée. En outre, Tobler AG met notamment en œuvre des contrôles d'accès, des contrôles d'utilisation ainsi que des procédures visant à vérifier régulièrement l'efficacité de ces mesures de sécurité.

Destinataires des enregistrements vidéo

Tobler AG peut faire appel à des prestataires externes pour la vidéosurveillance. En outre, Tobler AG communique les enregistrements vidéo aux autorités de poursuite pénale ou aux tribunaux si ceux-ci l'ordonnent ou dans la mesure où cela est nécessaire pour faire valoir ou faire respecter des droits.

Vos droits

Vous disposez des droits suivants concernant les enregistrements vidéo sur lesquels vous êtes reconnaissable :

- Droit d'accès
- Droit à la remise ou au transfert d'une copie
- Droit de rectification
- Droit à l'effacement
- Droit d'opposition au traitement des données

Veillez noter que ces droits sont soumis à des conditions légales et à des exceptions. Vous avez en outre le droit de déposer une plainte auprès du Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT).

[Vidéosurveillance par des particuliers](#)

Contact

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez exercer vos droits en matière de protection des données, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

marketing@tobler-ag.com +41 71 886 06 06

Modifications de la présente déclaration

Tobler AG se réserve le droit de modifier à tout moment la présente politique de vidéosurveillance. La version en vigueur est celle disponible sur notre site web :

www.tobler-ag.com/de/legal/datenschutz